



## Assemblée générale

Distr. générale  
20 août 2001  
Français  
Original: anglais

---

### **Cinquante-sixième session**

Points 20, 20 a), 37, 38, 40, 97, 107, 107 c), 109, 109 b), 109 d), 110, 110 a), 110 b), 110 c), 110 e), 110 f), 114, 115, 118, 118a), 118 b), 119, 124 et 125 de l'ordre du jour provisoire\*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :**

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies**

**Suite à donner aux résultats de la session extraordinaire consacrée aux enfants**

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

**Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire**

**Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace**

**Questions de politique macroéconomique :  
Science et technique au service du développement**

**Développement durable et coopération économique internationale : Mise en valeur des ressources humaines; Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement**

---

\* A/56/150.



**Environnement et développement durable :**  
**Mise en oeuvre d'Action 21 et du Programme**  
**relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21;**  
**Stratégie internationale de prévention des catastrophes;**  
**Application de la Convention des Nations Unies**  
**sur la lutte contre la désertification dans les pays**  
**gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification,**  
**en particulier en Afrique; Convention**  
**sur la diversité biologique; Poursuite de la mise en oeuvre**  
**du Programme d'action pour le développement**  
**durable des petits États insulaires en développement;**  
**Protection du climat mondial pour les générations**  
**présentes et futures**

**Mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et décisions**  
**adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale**  
**à sa session extraordinaire**

**Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies**  
**pour l'élimination de la pauvreté**

**Troisième Conférence des Nations Unies**  
**sur les pays les moins avancés : troisième Conférence**  
**des Nations Unies sur les pays les moins avancés;**  
**Application du Programme d'action en faveur**  
**des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010**

**Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner**  
**la question du financement du développement**  
**à l'échelon intergouvernemental**

**Promotion de la femme**

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale**  
**sur les femmes et à la vingt-troisième session**  
**extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée,**  
**« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,**  
**développement et paix pour le XXIe siècle »**

### **Lettre datée du 19 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

En ma qualité de Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et à la demande de ce dernier, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la recommandation du Comité tendant à ce que les grandes conférences des Nations Unies se penchent davantage sur la contribution des sciences et des techniques spatiales, compte tenu en particulier des besoins des pays en développement.

Au cours des 10 dernières années, les Nations Unies ont organisé une série de conférences mondiales pour définir les priorités du XXIe siècle dans l'oeuvre de promotion du développement humain et de renforcement de la sécurité. La Confé-

rence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Sommet mondial de l'alimentation et la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles n'en sont que quelques exemples.

Comme vous le savez, les avantages tirés des sciences et des techniques spatiales vont de l'amélioration des prévisions climatiques et météorologiques et de la gestion des catastrophes à l'amélioration de l'enseignement rural. Les sciences et les techniques spatiales pourraient jouer un rôle important dans la mise en oeuvre de certaines des recommandations de ces conférences mondiales. Mais, comme l'a noté le Comité, les documents finals adoptés par ces conférences font fort peu mention du rôle des sciences et des techniques spatiales.

L'Assemblée générale, dans sa résolution 55/122 du 8 décembre 2000, a décidé que les avantages des techniques spatiales et de leurs applications devraient retenir tout particulièrement l'attention des conférences organisées par les organismes des Nations Unies pour remédier aux problèmes mondiaux liés au développement économique, social et culturel, et que l'utilisation des techniques spatiales devrait être encouragée en vue de réaliser les objectifs de ces conférences et de donner effet à la Déclaration du Millénaire. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'est engagé à prendre des mesures pour donner suite à cette décision de l'Assemblée générale.

En effet, en juin 2001, le Comité s'est mis d'accord sur un mécanisme d'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), en particulier celles contenues dans la résolution intitulée « Le Millénaire de l'espace : Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain »<sup>1</sup>, adoptée à ladite Conférence. Avec l'assistance du Bureau des affaires spatiales, on procède actuellement à la mise en place de 11 équipes d'action dirigées par des gouvernements, pour appliquer quelques-unes des recommandations d'UNISPACE III. Vous trouverez ci-joint, pour information, la liste de ces équipes d'action à participation non limitée (voir annexe), qui commenceront leurs travaux cette année, comme l'a décidé le Comité. Je compte que d'autres équipes d'action seront mises en place ultérieurement pour appliquer d'autres recommandations.

Je suis convaincu que, par l'intermédiaire de votre cabinet, les progrès réalisés par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pourront être portés à l'attention des organes intergouvernementaux, en particulier leurs bureaux et leurs secrétariats, qui sont chargés de mettre en oeuvre les recommandations des grandes conférences passées ou préparent les conférences devant être convoquées sur des questions économiques, sociales et culturelles. Le Bureau des affaires spatiales, qui assure le secrétariat du Comité, continuera de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales auprès d'autres secrétariats par l'intermédiaire des mécanismes interinstitutions existants, notamment la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales. Les membres du Comité s'efforceront également de mettre en lumière les avantages des techniques spatiales et de leurs applications lorsqu'ils participeront à des conférences. Je ne doute pas que ces efforts conjugués permettront d'établir la synergie entre les avantages des applications des techniques spatiales et les travaux de l'ONU sur les questions de développement, comme le demande l'Assemblée générale dans sa résolution 55/122.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, en même temps que le rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique<sup>2</sup>, au titre des points appropriés de la liste préliminaire.

Le Président du Comité des utilisations  
pacifiques de l'espace extra-atmosphérique  
(*Signé*) Raimundo **González A.**

*Notes*

- <sup>1</sup> *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.00.I.3), chapitre premier, résolution 1.
- <sup>2</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 20* (A/56/20).

**Annexe à la lettre datée du 19 juillet 2001 adressée  
au Secrétaire général par le Président du Comité  
des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

**Liste des équipes d'action à participation non limitée  
qui commenceront leurs travaux en 2001 pour appliquer  
les recommandations de la troisième Conférence  
des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations  
pacifiques de l'espace extra-atmosphérique  
(UNISPACE III)**

<i>Recommandation<sup>a</sup></i>	<i>Coordonnateur(s) intérimaire(s) (au 5 juillet 2001)</i>	<i>Pays ayant offert leur participation (au 5 juillet 2001)</i>
1 Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement	À déterminer	Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Chine, États-Unis d'Amérique, France, Iraq, Japon, Kazakhstan, Liban, Maroc, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
2 Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète	Inde	Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Iraq, Japon, Kazakhstan, Liban, Maroc, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
4 Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	Portugal	Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Liban, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, République tchèque, Turquie
6 Améliorer les services de santé publique	Canada	Arabie saoudite, Bulgarie, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Iraq, Italie, Kazakhstan, Liban, Nigéria, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République islamique d'Iran

<i>Recommandation<sup>a</sup></i>	<i>Coordonnateur(s) intérimaire(s) (au 5 juillet 2001)</i>	<i>Pays ayant offert leur participation (au 5 juillet 2001)</i>
7 Mettre en oeuvre un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	Chine (coordonnateur intérimaire) Canada (co-coordonnateur) France (secrétariat)	Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Kazakhstan, Liban, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Thaïlande, Turquie
10 Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	[États-Unis d'Amérique (coordonnateur intérimaire) Italie (co-coordonnateur)] À confirmer	Arabie saoudite, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, France, Iraq, Italie, Liban, Maroc, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République islamique d'Iran, Turquie
11 Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	États d'Afrique sous la direction du Nigéria	Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Brésil, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Inde, Iraq, Liban, Monaco, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, République tchèque, Turquie
14 Améliorer la coordination internationale des activités relatives aux objets gravitant sur une orbite proche de la Terre	Royaume-Uni	Arabie saoudite, Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, Finlande, Iraq, Kazakhstan, Liban, Pakistan, République arabe syrienne, République islamique d'Iran
17 Accélérer le développement des capacités en termes de ressources humaines et budgétaires	Japon	Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Égypte, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Kazakhstan, Liban, Maroc, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République islamique d'Iran
18 Faire prendre davantage conscience aux décideurs et au grand public de l'importance des activités spatiales	États-Unis d'Amérique (coordonnateur intérimaire) Autriche (co-coordonnateur)	Arabie saoudite, Autriche, Brésil, Égypte, États-Unis d'Amérique, France, Iraq, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Maroc, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, République tchèque

---

<i>Recommandation<sup>a</sup></i>	<i>Coordonnateur(s) intérimaire(s) (au 5 juillet 2001)</i>	<i>Pays ayant offert leur participation (au 5 juillet 2001)</i>
32 Rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices afin d'aider à mettre en oeuvre les recommandations d'UNISPACE III	France	Kazakhstan, Maroc, Nigéria, Pakistan, Philippines, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, République tchèque

---

<sup>a</sup> Les recommandations portent les numéros sous lesquels elles apparaissent dans la Déclaration de Vienne.